

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2024



FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

VOLET 2 - SOUTIEN À LA COMPÉTENCE DE
DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL DES MRC

Période du 1^{er} janvier 2024 au 31 mars 2025



MRC BROME
MISSISQUOI

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
BILAN DES INTERVENTIONS PAR PRIORITÉ.....	5
BILAN – ENSEMBLE DES AUTRES ACTIVITÉS.....	6
LISTES DES INTERVENTIONS 2024 DU VOLET 2 PAR PRIORITÉ D'INTERVENTION.....	8
LISTE DES ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL AVEC DES MINISTÈRES OU ORGANISMES DU GOUVERNEMENT FINANCÉES PAR LE VOLET 2 DU FRR, PAR PRIORITÉ D'INTERVENTION	9
DÉLÉGATION À UN OBNL.....	9

INTRODUCTION

Pour la période d'avril 2024 à mars 2025, la MRC de Brome-Missisquoi continue de tirer parti des fonds alloués par le programme Fonds régions et ruralité (FRR), volet 2, pour répondre aux défis socioéconomiques locaux et promouvoir un développement durable adapté aux besoins de son territoire. Forte de son partenariat stratégique 2020-2024, la MRC s'appuie sur des interventions concrètes pour dynamiser ses communautés et renforcer son attractivité territoriale.

Les priorités d'intervention pour cette année reflètent la réalité actuelle et s'articulent autour de l'attractivité de la main-d'œuvre, la diversification des logements, l'appui à la relève agricole, la transition écologique, et l'adoption de solutions en mobilité intelligente. En collaboration avec le Centre local de développement (CLD) de Brome-Missisquoi, ces priorités soutiennent les ambitions du territoire, en s'intégrant à sa planification stratégique. Le CLD est un partenaire dans la mise en œuvre et le suivi des solutions et actions dont les priorités d'interventions sont entre autres de favoriser la rétention et l'attraction de main-d'œuvre, encourager la diversification et l'accessibilité aux logements, permettre l'établissement de la relève agricole et son accès à la terre, adopter les principes en mobilité intelligente et maintenir la lutte aux changements climatiques.

Afin de soutenir les mesures de développement qu'elle entend prendre, la MRC a accès au volet 2 du Fonds régions et ruralité et s'appuie sur les objets suivants :

1. La réalisation de ses mandats en fonction de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire ;
2. Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre) ;
3. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
4. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental ;
5. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement ;
6. Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.

Dans le cadre de l'Entente relative au Fonds régions et ruralité volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC (FRR-2) qui s'est conclue entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC de Brome-Missisquoi, la MRC a l'obligation de produire un rapport annuel d'activités au bénéfice de la population de son territoire.

Ce rapport permet de faire état de l'utilisation des sommes en provenance du FRR-2 et des résultats atteints en lien avec les priorités d'intervention en matière de développement local et régional adoptées par le conseil de la MRC.

Les priorités d'interventions de la MRC pour l'année 2024-2025 ont été adoptées par le conseil le 20 février 2024 et sont les suivantes :

- a) Mettre à jour et mettre en œuvre le schéma d'aménagement et de développement;
- b) Actualiser le plan d'action dans le cadre de la planification stratégique;
- c) Soutenir le développement de toutes les communautés du territoire par la mobilisation et le soutien à la réalisation de projets pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique, environnemental et technologique;
- d) Soutenir les conditions favorables à la consolidation et à la création d'emplois;
- e) Soutenir le CLD dans sa mission de développement, notamment dans les domaines industriel, touristique, culturel et agroalimentaire;
- f) Soutenir le CLD dans le développement de l'entrepreneuriat;
- g) Soutenir les municipalités, les entreprises et les organismes dans le contexte postpandémique, d'inflation et de pénurie de main-d'œuvre;

Le territoire de l'entente du FRR-2 couvre les vingt et une municipalités de la MRC : Abercorn, Canton de Bedford, Ville de Bedford, Bolton-Ouest, Brigham, Brome, Bromont, Cowansville, Dunham, East Farnham, Farnham, Frelighsburg, Lac-Brome, Notre-Dame-de-Stanbridge, Pike River, Saint-Amand, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Sainte-Sabine, Stanbridge East, Stanbridge Station et Sutton.

Ce rapport annuel d'activités couvre la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 mars 2025 et a été adopté par le conseil de la MRC le **17 juin 2025 sous la résolution XXX-0725.**

BILAN DES INTERVENTIONS PAR PRIORITÉ

BILAN DES ACTIVITÉS 2024-2025 - PRIORITÉS D'INTERVENTION

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Contribution du FRR volet 2	Objets du FRR volet 2
1 - SAD	MRC de Brome-Missisquoi	Aménagement - mettre en œuvre le schéma d'aménagement et de développement	207 673 \$	1- Aménagement du territoire
1 - SAD	MRC de Brome-Missisquoi	Gestion des eaux de surface et aménagement	100 453 \$	1- Aménagement du territoire
3 - Développement des communautés	CLD de Brome-Missisquoi	Développement durable	90 431 \$	4- Mobilisation des communautés
3 - Développement des communautés	MRC de Brome-Missisquoi	Service développement des communautés	115 916 \$	4- Mobilisation des communautés
3 - Développement des communautés	MRC de Brome-Missisquoi	Stratégie d'attractions de nouvelles populations/immigration	55 520 \$	4- Mobilisation des communautés
3 - Développement des communautés	MRC de Brome-Missisquoi	Pacte Brome-Missisquoi et gestion	7 712 \$	4- Mobilisation des communautés
4 - Création d'emplois	CLD de Brome-Missisquoi	SEA/O	471 872 \$	3- Entrepreneuriat et entreprises
5 - CLD Mission	CLD de Brome-Missisquoi	Tourisme et culture	316 485 \$	3- Entrepreneuriat et entreprises
6 - CLD Entrepreneuriat	CLD de Brome-Missisquoi	Développement bioalimentaire (SEA/O)	68 178 \$	6- Développement rural
6 - CLD Entrepreneuriat	CLD de Brome-Missisquoi	Mentorat	76 728 \$	3- Entrepreneuriat et entreprises
TOTAL			1 510 968 \$	



BILAN – ENSEMBLE DES AUTRES ACTIVITÉS

La MRC n'a pas contribué financièrement par le biais de son Fonds région et ruralité volet 2 pour d'autres activités ayant requis plus de 5 % de l'aide financière reçue pour l'année et ayant bénéficié à une même clientèle, à un même secteur d'activités ou à un même secteur géographique.

BILAN FINANCIER 2024-2025 - PRIORITÉS D'INTERVENTION

Montant du FRR	1 349 053 \$
Montants versés	1 510 968 \$
Montants engagés	1 510 968 \$
Dépenses d'administration admissibles	- \$
Montants consacrés à la concertation	- \$



Répartition des montants selon les objets du FRR	
1. La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire	308 126 \$
2. Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre)	- \$
3. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	865 085 \$
4. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental	269 579 \$
5. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement et le cas échéant, d'autres partenaires	
6. Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin	68 178 \$

Répartition des montants selon les priorités d'intervention du FRR	
1. Mettre à jour et mettre en œuvre le schéma d'aménagement et de développement	308 126 \$
2. Mettre en œuvre le plan d'action 2017-2021 de la planification stratégique de la MRC	- \$
3. Soutenir le développement de toutes les communautés du territoire par la mobilisation et le soutien à la réalisation de projets pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique, environnemental et technologique	269 579 \$
4. Soutenir les conditions favorables à la consolidation et à la création d'emplois	471 872 \$
5. Soutenir le CLD dans sa mission de développement notamment dans les domaines industriel, touristique, culturel et agroalimentaire	316 485 \$
6. Soutenir le CLD dans le développement de l'entrepreneuriat	144 906 \$

LISTES DES INTERVENTIONS 2024-2025 DU VOLET 2 PAR PRIORITÉ D'INTERVENTION

Priorité d'intervention	Identification du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Chiffre d'affaires des entreprises soutenues	Titre du contrat/projet/mandat	Objet du FRR	Date de début	Date de fin	Montant du FRR engagé (\$)	Montant du FRR versé (\$)	Autres ministères contributeurs / secteurs privés	Valeur totale de l'intervention (\$)	Nombre emplois TP avant projet	Nombre emplois TP après projet	Nombre d'emplois conservés
3 - Développement des communautés	CLD de Brome-Missisquoi	OBNL ou coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des milieux de vie	N/A	Développement durable	4- Mobilisation des communautés	01/01/2024	31/12/2024	90 431 \$	90 431 \$			2	2	2
4 - Création d'emplois	CLD de Brome-Missisquoi	OBNL ou coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des entreprises	N/A	SEAO	3- Entrepreneuriat et entreprises	01/01/2024	31/12/2024	471 872 \$	471 872 \$			6	6	6
5 - CLD Mission	CLD de Brome-Missisquoi	OBNL ou coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des milieux de vie	N/A	Tourisme et culture	4- Mobilisation des communautés	01/01/2024	31/12/2024	316 485 \$	316 485 \$			2	2	2
6 - CLD Entrepreneuriat	CLD de Brome-Missisquoi	OBNL ou coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des entreprises	N/A	Mentorat	3- Entrepreneuriat et entreprises	01/01/2024	31/12/2024	76 728 \$	76 728 \$					
6 - CLD Entrepreneuriat	CLD de Brome-Missisquoi	OBNL ou coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des entreprises	N/A	Développement bioalimentaire	6- Développement rural	01/01/2024	31/12/2024	68 178 \$	68 178 \$			2	2	2
1 - SAD	MRC de Brome-Missisquoi	MRC (ou ville/agglomération signataire du FRR)	Soutien à la planification de l'aménagement du territoire	N/A	Gestion des eaux de surface	1- Aménagement du territoire	01/01/2024	31/12/2024	100 453 \$	100 453 \$			2	2	2
1 - SAD	MRC de Brome-Missisquoi	MRC (ou ville/agglomération signataire du FRR)	Soutien à la planification de l'aménagement du territoire	N/A	Aménagement - mettre en œuvre le schéma d'aménagement et de développement	4- Mobilisation des communautés	01/01/2024	31/12/2024	207 673 \$	207 673 \$			2	2	2
3 - Développement des communautés	MRC de Brome-Missisquoi	MRC (ou ville/agglomération signataire du FRR)	Subvention : développement des milieux de vie	N/A	Stratégie d'attractions de nouvelles populations/immigration	4- Mobilisation des communautés	01/01/2024	31/12/2024	179 148 \$	179 148 \$			3	3	3

LISTE DES ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL AVEC DES MINISTÈRES OU ORGANISMES DU GOUVERNEMENT FINANCÉES PAR LE VOLET 2 DU FRR, PAR PRIORITÉ D'INTERVENTION

La MRC n'a pas contribué financièrement par le biais de son Fonds région et ruralité volet 2 pour des ententes de développement local et régional avec les ministères ou organismes du gouvernement.

DÉLÉGATION À UN OBNL

Organisme Délégataire	Mandat	Budget confié (FRR)	Raisons de la délégation
CLD de Brome-Missisquoi	Exercer la compétence en matière de développement économique local et régional afin, notamment, en matière de services aux entreprises, en entrepreneuriat, en développement touristique, culturel, bioalimentaire et en développement durable.	1 023 694 \$	La MRC de Brome-Missisquoi a décidé de conserver son CLD, qui est reconnu par les acteurs économiques du territoire, afin de mettre en œuvre les priorités d'interventions définies.